

Paris, le lundi 18 novembre 2019

Journée internationale des droits de l'enfant "Tous pareils mais... le vécu et le ressenti des enfants en situation de handicap face à leurs droits"

À l'occasion des 30 ans de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) et parce qu'en France les enfants en situation de handicap n'ont pas accès aux mêmes droits que les autres, APF France handicap publie son [plaidoyer](#) : "Tous pareils mais... le vécu et le ressenti des enfants en situation de handicap face à leurs droits".

Les principes de non-discrimination, de primauté de l'intérêt supérieur de l'enfant et de la pleine participation de l'enfant aux décisions qui le concernent sont au cœur des enjeux de respect de la dignité de chaque enfant, être humain à part entière et sujet de droits.

Alors, quand allons-nous enfin nous donner les moyens d'écouter ce que les enfants en situation de handicap ont à dire, ce qu'ils ressentent, ce qu'ils veulent ?
Il est plus que temps de rendre effectifs les droits pour tous les enfants, quelles que soient leurs spécificités.

Pour APF France handicap qui défend l'autodétermination des personnes et l'impérieuse nécessité de rendre les droits fondamentaux effectifs, les enfants en situation de handicap font partie de la population à prendre pleinement en compte. Or, leur voix est encore trop peu entendue.

C'est pourquoi l'association a décidé de leur donner la parole dans son plaidoyer, dans la droite ligne du respect des obligations de la CIDE qui obligent à permettre et écouter la parole des enfants.

Fondé sur la CIDE, la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et sur les témoignages de 58 enfants en situation de handicap de 7 à 18 ans¹, ce plaidoyer qui met en avant la parole de ces enfants se veut porteur d'une dimension universelle.

« On est tous pareils même si on a un handicap, on est tous pareils. Le handicap, je dis pas que c'est un petit problème, mais les autres ils peuvent très bien nous prendre comme une personne normale. » Nina, 14 ans (Sessad, Service d'éducation spéciale et de soins à domicile)

¹ Paroles recueillies entre juin et octobre 2019 auprès d'enfants accompagnés par des structures médico-sociales APF France handicap, tous passés par un processus de reconnaissance de leur handicap (MDPH, projet de compensation...)



Contact presse



Sophie Lasbleis



Tél. 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37



sophie.lasbleis@apf.asso.fr - apf-francehandicap.org



Vivre avec un handicap, c'est aujourd'hui encore en France, être confronté à une multitude d'obstacles et de discriminations. Quel est le quotidien, alors, pour les enfants en situation de handicap dans une société encore inadaptée ? Que vivent et que ressentent ces enfants alors que la différence est souvent un sujet de moqueries voire d'insultes et de harcèlement ? Sont-ils consultés sur les décisions qui les concernent ? Leur avis est-il pris en compte ? Ont-ils accès aux mêmes droits que tous les enfants ?

Autant de thèmes abordés dans ce plaidoyer *via* la parole des premiers concernés.

Ce sont ainsi **des enfants trop souvent insultés et harcelés**

« Moi y'a des enfants qui se moquent dans les magasins, dans la rue et tout. Ils me montrent du doigt, ils disent « c'est quoi ça ? » en montrant le fauteuil... Et après ils rigolent aussi de comment sont mes pieds, les attelles et tout. » Hugo 1, 13 ans (IEM)

Des enfants **informés mais pas toujours consultés**

« J'ai une hémiparésie gauche qu'a entraîné l'AVC et j'ai la maladie de Rendu-Osler. » Maeva, 13 ans (IEM)

« Moi je suis accompagnée par le Sessad depuis toute petite. J'ai ergo et d'autres. Mais on me demande pas mon avis. »

Céline, 13 ans (Sessad)

Des enfants qui **ne peuvent pas toujours vivre en famille ou avoir les activités qu'ils souhaitent**

« Moi je suis à l'internat. J'ai un peu pas le choix parce qu'entre chez moi et ici, y'a je crois quasiment 2h ou 2h30 et quand on finit, on va dire à 17h30, le temps d'aller prendre le train 18h, le temps de rentrer chez toi il est 20h/21h, le lendemain faut que tu te lèves à 6h pour aller ici... non merci. » Armin, 16 ans (IEM)

« Je fais de la natation, c'est ce qu'il y a de mieux pour ce que j'ai. Le poney aussi. La gym, moi je peux pas avec mes jambes. »

Lilou, 10 ans (Sessad)

Mais aussi des enfants qui ont une forte tendance, de par leurs parcours, à prendre la vie comme elle est, à faire **l'effort de s'intégrer sans forcément remettre en question un environnement pourtant excluant.**

« Il y a souvent des gens qui posent la question "Si on pouvait t'enlever ton handicap, tu l'enlèverais ou tu le garderais ?". J'ai toujours répondu "Je le garderais". Ils me demandaient pourquoi, ça les choquait. J'ai toujours dit "Parce que j'ai appris à vivre comme ça et je ne me suis jamais vue sans handicap". C'est comme ça que j'ai appris à vivre, selon mes difficultés et mes capacités. » Lucy, 14 ans (Sessad)

Reste néanmoins que leur voix est encore trop peu entendue. **Il est temps de se donner les moyens d'écouter ce que les enfants en situation de handicap ont à dire, ce qu'ils ressentent, ce qu'ils veulent.**

« J'aimerais qu'on me demande mon avis même si c'est pas possible après. Qu'au moins on me demande. » Lilou, 10 ans (Sessad)



Et plus que temps de rendre effectifs les droits pour tous les enfants, quelles que soient leurs spécificités.

C'est pourquoi, parce que APF France handicap défend la nécessité de rendre les droits effectifs et l'autodétermination des personnes et que les enfants en situation de handicap font partie de la population à prendre pleinement en compte, **APF France handicap demande l'effectivité des droits pour tous les enfants avec une attention particulière sur les cumuls de discriminations dont les enfants en situation de handicap peuvent être victimes.**



Enfants en situation de handicap : les revendications d'APF France handicap

- Le respect et l'effectivité des droits de l'enfant et, notamment, la garantie :
 - de la protection de l'enfant contre toutes formes de discrimination,
 - de l'intérêt supérieur de l'enfant comme considération primordiale dans les décisions qui le concernent
 - de la participation de l'enfant aux décisions qui le concernent
- La mise en place des moyens nécessaires à l'expression de l'enfant, à son écoute et à sa participation aux décisions qui le concernent
- Le renforcement de la lutte contre les violences faites aux enfants, notamment en milieu scolaire
- La prise en compte de la dimension handicap dans les politiques à destination des enfants
- Le renforcement de la lutte contre les préjugés et les stéréotypes liés au handicap
- La mise en œuvre de la transition inclusive

APF France handicap demande la mise en place des mesures suivantes :

- Le développement de statistiques permettant de dénombrer les enfants en situation de handicap et de décrire leurs situations
- La mise en place de campagnes de sensibilisation pour lutter contre la stigmatisation et les préjugés sur les capacités, les compétences et le pouvoir d'agir des enfants en situation de handicap

APF France handicap demande l'effectivité des droits suivants² :

- **Le droit à l'expression et à la participation**
- **Le droit à la mobilité sans entrave**
- **Le droit à l'éducation**
- **Le droit à une vie familiale**
- **Le droit à un niveau de vie décent**
- **Le droit à une vie sociale**
- **Le droit à la santé et à un accompagnement adapté et de qualité**
- **Le droit à une vie privée et amoureuse**
- **Le droit à la protection**

Dans le cadre des 30 ans de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, APF France handicap est partie prenante de nombreuses initiatives :

- Signataire (parmi 245) des [Principales recommandations en vue de la résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies 2019 sur les droits de l'enfant](#), plus particulièrement sur les enfants privés de protection parentale ;
- Soutien de la dynamique interassociative "[De la Convention aux actes](#)".

² Retrouvez les revendications détaillées dans le [plaidoyer](#)